



**Commissaires aux
Comptes Associés**
SOCIÉTÉ INSCRITE SUR LA LISTE
DES SOCIÉTÉS DE LA COMPAGNIE
RÉGIONALE DES COMMISSAIRES
AUX COMPTES PRÈS LA COUR
D'APPEL D'AIX-EN-PROVENCE

Isabelle Candaele
Laurent Borg
Commissaires aux comptes

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

LIGUE CONTRE LE CANCER

Comité Départemental des Hautes Alpes
Résidence le Théâtre 150Bd G. Pompidou
05000 Gap

EXERCICE 31 DECEMBRE 2019



**Commissaires aux
Comptes Associés**
SOCIÉTÉ INSCRITE SUR LA LISTE
DES SOCIÉTÉS DE LA COMPAGNIE
RÉGIONALE DES COMMISSAIRES
AUX COMPTES PRÈS LA COUR
D'APPEL DAIX-EN-PROVENCE

Isabelle Candaele
Laurent Borg
Commissaires aux comptes

Aux membres de l'Association,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Ligue Contre le Cancer des Hautes Alpes relatifs à l'exercice clos le 31/12/2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes notamment en ce qui concerne les modalités retenues pour l'élaboration du CER qui figure en annexe et leur conformité au règlement CRC N° 2008-12.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport d'activité et des autres documents adressés aux membres de l'Association.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés membres de l'Association, sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport d'activité.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes

d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes,



**Commissaires aux
Comptes Associés**
SOCIÉTÉ INSCRITE SUR LA LISTE
DES SOCIÉTÉS DE LA COMPAGNIE
RÉGIONALE DES COMMISSAIRES
AUX COMPTES PRÈS LA COUR
D'APPEL D'AIX-EN-PROVENCE

Isabelle Candaele
Laurent Borg
Commissaires aux comptes

- il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Manosque, le 18 mars 2020

Isabelle CANDAELE
*Commissaire aux Comptes
Gérante et signataire désignée*

AJC AUDIT
Société de Commissariat aux Comptes
L'Agora - Bât A8
Chemin Champ de Prunier - 04100 MANOSQUE
N° RCS Manosque 451 301 865

Exercice du 01-01-2019 au 31-12-2019

BILAN ACTIF LNCC

Plan/Compte	Type	Brut	01-2019 à 12-2019 A déduire	Net	01-2018 à 12-2018
Frais d'établissement Frais de recherche & développement Concessions, brevets Fonds commercial Autres immobilisations incorporelles Immobilisations incorporelles en cours Avances et acqles / immob incorporelles					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Terrains		9 528,00		9 528,00	9 528,00
Constructions		182 767,20	74 859,25	107 907,95	112 315,09
Inst. tech., matériel et outillage indus					
Autres immobilisations corporelles		14 754,75	13 726,77	1 027,98	- 0,01
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		207 049,95	88 586,02	118 463,93	122 843,08
Participations		21 080,00		21 080,00	20 760,00
Créances rattachées à des participations					
Titres immob de l'activité du portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		21 080,00		21 080,00	20 760,00
ACTIF IMMOBILISE		228 129,95	88 586,02	139 543,93	142 803,08
Matières premières approvisionnements En cours de production de biens En cours de production de services Produits intermédiaires & finis Marchandises					
STOCKS & EN COURS					
AVANCES & ACOMPTES SUR COMMANDES					
Créances usagers et comptes rattachés					
Autres créances		24 607,94		24 607,94	9 579,78
Legs & donations en cours de réalisation					
Capital souscrit, appelé, non versé					
CRÉANCES		24 607,94		24 607,94	9 579,78
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités		71 868,29		71 868,29	77 284,22
TRESORERIE		71 868,29		71 868,29	77 284,22
ACTIF CIRCULANT		96 476,23		96 476,23	86 864,00
Charges constatées d'avance Charges à répartir / plusieurs exercices Primes de remboursement des obligations Ecart de conversion actif					2 232,61
TOTAL ACTIF		324 606,18	88 586,02	236 020,16	287 694,69
ENGAGEMENTS REÇUS					
Acceptés par les organes statutairement Autorisés par l'organisme de tutelle Non opposition de l'organisme de tutelle Assurance-vie Dons en nature restant à vendre					
LEGS NET A RÉALISER					



Exercice du 01-01-2019 au 31-12-2019

BILAN PASSIF LNCC

PlanCompte	Type	01-2019	à 12-2019	01-2018	à 12-2018
Fonds associatifs sans droits de reprise			0.00		0.00
Ecart de réévaluation			0.00		0.00
Fonds de Reserves Generale			71.181.83		94.870.52
Reserves statutaires ou contractuelles			0.00		0.00
Reserves réglementées			0.00		0.00
Fonds de réserves pour Missions Sociales			0.00		0.00
Report à nouveau			0.00		0.00
RESULTAT DE L'EXERCICE			86.465.20		-23.688.69
Fonds associatifs avec droits de reprise			0.00		0.00
Résultats sous contrôle de tiers financ.			0.00		0.00
Subventions d'investissements			0.00		0.00
Provisions réglementées			0.00		0.00
FONDS ASSOCIATIF			159.627.03		71.181.83
Produit émissions titres participation			0.00		0.00
Avances conditionnées			0.00		0.00
AUTRES FOND PROPRES			0.00		0.00
Provisions pour risques			0.00		0.00
Provisions pour charges			9.015.00		21.384.00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			9.015.00		21.384.00
Fonds dédiés/Subvt. de fonctionnement			0.00		0.00
Fonds dédiés sur autres ressources			1.000.00		1.867.00
FONDS DEETES			1.000.00		1.867.00
Emprunts obligataires convertibles			0.00		0.00
Autres emprunts obligataires			0.00		0.00
Emprunts & dettes auprès des de crédit (			0.00		8.037.17
Emprunts & dettes financières divers (3)			0.00		37.50
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES			0.00		8.074.67
AVANCES & ACPH COMMUNES EN COURS			0.00		0.00
Dettes fournisseurs & cptes rattachés			26.951.68		77.104.17
Dettes sociales			9.610.87		12.272.94
Dettes fiscales			0.00		0.00
Dettes s/immob et cptes rattachés			0.00		0.00
Autres dettes			19.694.58		39.815.08
Legs & donations en cours de réalisation			0.00		0.00
AUTRES DETTES			56.257.13		129.192.19
DETTES			66.257.13		137.266.86
Produits constatés d'avance (1)			10.111.00		0.00
Ecart conversion passif			0.00		0.00
TOTAL PASSIF			236.020.16		231.699.69
ENGAGEMENTS DONNES			0.00		0.00
(1) dont à moins d'un an					
(2) concernés parct. courants, sociétés et					
(3) dont emprunts participatifs					
TOTAL GENERAL			-236.020.16		-231.699.69



Exercice du 01-01-2019 au 31-12-2019

Cpte RESULTAT

PlanCompte	Type	01-2019	à 12-2019	01-2018	à 12-2018	Calcul
Ventes de marchandises			323.00		5.682.00	0.00
Production vendue biens			0.00		0.00	0.00
Production vendue services			12.039.32		8.346.01	0.00
PRODUIT D'EXPLOITATION			12.362.32		14.028.01	0.00
Production stockée			0.00		0.00	0.00
Production immobilisée			0.00		0.00	0.00
PRODUCTION STOCKEE & IMMOBILISEE			0.00		0.00	0.00
Subvention d'exploitation			85.321.98		18.545.46	0.00
Reprise amortissements provisions & charges			13.212.00		0.00	0.00
Transfert de charges			0.00		0.00	0.00
Autres produits			154.444.35		125.196.54	0.00
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION			252.978.33		143.742.00	0.00
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION			266.940.65		157.770.01	0.00
Achats de marchandises			1.227.13		1.299.53	0.00
Variation de stock (marchandises)			0.00		0.00	0.00
Achats mat. prem. & prest. services			10.158.07		18.990.04	0.00
Variation de stock (mat. prem. approv.)			0.00		0.00	0.00
ACHATS			11.385.20		20.289.57	0.00
Services extérieurs & autres (a)			38.044.31		43.554.28	0.00
SERVICES EXTERIEURS			38.044.31		43.554.28	0.00
Impôts taxes & versements assimilés			1.427.00		1.427.00	0.00
IMPOTS TAXES & VERSEMENTS ASSIMILES			1.427.00		1,427.00	0.00
Salaires & traitements			73.406.41		55.305.28	0.00
Charges sociales			24.009.82		23.434.60	0.00
FRAIS DE PERSONNEL			97.416.23		78.739.88	0.00
Dotations aux amortissements / immobilisations			4.749.34		4.794.96	0.00
Dotations provisions sur immobilisations			0.00		0.00	0.00
Dotations provisions actif circulant			0.00		0.00	0.00
Dotations provisions risques & charges			843.00		6.724.00	0.00
DOTATIONS AUX AMORTI & PROVISIONS			5.592.34		11.518.96	0.00
Autres charges d'exploitation			25.928.12		26.971.99	0.00
AUTRES CHARGES			25.928.12		26,971.99	0.00
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION			173.749.20		182.511.78	0.00
RESULTAT D'EXPLOITATION			88.547.45		24.731.77	0.00
Produits financiers de participations			0.00		0.00	0.00
Produits val. mob. & créances actif immob.			0.00		0.00	0.00
Autres intérêts produits assimilés			662.91		643.99	0.00
Reprises provisions & transfert de charges			0.00		0.00	0.00
Différence positive de change			0.00		0.00	0.00
Produits nets cessions val. mob. placement			0.00		0.00	0.00
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS			662.91		643.99	0.00
Dotations financières amort. provisions			0.00		0.00	0.00
Intérêts charges assimilées			3.98		46.73	0.00
Différence négative de change			0.00		0.00	0.00
Charges nettes cessions val. mob. placem.			0.00		0.00	0.00
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES			3.98		46,73	0.00
RESULTAT FINANCIER			858.95		597.26	0.00
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			86.216.38		24.134.51	0.00
Produits excep. opérations de gestion (1)			1.387.39		2.82	0.00
Produits excep. opérations en capital			0.00		0.00	0.00
Reprises sur provisions & transfert de charges			0.00		0.00	0.00
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS			1,387.39		2.82	0.00
Charges excep. sur opérations de gestion (2)			5.57		115.00	0.00
Charges excep. sur opérations en capital			0.00		0.00	0.00
Dot. excep. amortissements et provisions			0.00		0.00	0.00
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES			5.57		115,00	0.00
RESULTAT EXCEPTIONNEL			1,881.92		112.18	0.00

Exercice du 01-01-2019 au 31-12-2019

CPTe RESULTAT

PlanCompte	Type	01-2019	à 12-2019	01-2018	à 12-2018	Calcul
Report ressources non utilisées ex antérieurs			867,00		2.425,00	0,00
Engagements à réaliser/ressources affectées			0,00		1.867,00	0,00
SOLDE DES RESSOURCES AFFECTEES			867,00		558,00	0,00
Participation des salariés			0,00		0,00	0,00
Impôts sur sociétés			0,00		0,00	0,00
RESULTAT DE L'EXERCICE			867,00		-23.688,69	0,00
Resultat à compter			0,00		0,00	0,00
Bénévolat			35.355,52		53.312,06	0,00
Prestations en nature			0,00		0,00	0,00
Dons en nature			3.826,39		3.700,54	0,00
TOTAL PRODUITS			39.181,91		57.012,60	0,00
Secours en nature			0,00		0,00	0,00
Mise à dispo gratuite de biens & services			363,76		0,00	0,00
Personnel bénévolat			35.071,76		54.044,35	0,00
TOTAL CHARGES			35.435,52		54.044,35	0,00
EVALUATION CONTRIB VOLONTAIRES EN NATURE			8.746,29		2.988,25	0,00
(a) dont redevances sur crédit bail immobilier			0,00		0,00	0,00
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			0,00		0,00	0,00
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			0,00		-115,00	0,00
(a) dont redevances sur crédit bail mobilier			0,00		0,00	0,00



TABLE DES MATIERES

1. Faits majeurs de l'exercice	3
---------------------------------------	----------

1.1. Principaux événements de l'exercice.	3
--	----------

1.2. Principes comptables et dérogation.	3
---	----------

1.2.1. Présentation des comptes	3
1.2.2. Cadre légal de référence	3
1.2.3. Changements de méthode	3
1.2.3.1. Changements de méthode d'évaluation	3
1.2.3.2. Changements de méthode de présentation	3
1.2.3.3. Changements de méthode de comptabilisation	3
1.2.4. Dérogation comptable	4

1.3. Durée et période de l'exercice comptable	4
--	----------

2. Informations relatives au bilan	4
---	----------

2.1. Actif	4
-------------------	----------

2.1.1. Tableau de variations des immobilisations	4
2.1.2. Immobilisations incorporelles	4
2.1.2.1. Principaux mouvements	5
2.1.3. Immobilisations corporelles	5
2.1.3.1. Principaux mouvements	5
2.1.3.2. Crédit-bail	5
2.1.4. Immobilisations financières	6
2.1.4.1. Tableau de variations détaillé des immobilisations financières	6
2.1.5. Tableau de variations des amortissements	6
2.1.5.1. Méthode d'amortissement	7
2.1.6. Evaluation des stocks	7
2.1.7. Créances	8
2.1.8. Détail de l'actif circulant	9
2.1.9. Produits à recevoir	9
2.1.10. Charges constatées d'avance	9
2.1.11. Valeurs mobilières de placements	10

2.2. Passif	11
--------------------	-----------

2.2.1. Fonds associatifs	11
2.2.2. Provisions pour risques et charges	11
2.2.2.1. Tableau de variations des provisions pour risques et charges	12
2.2.3. Engagements pris en matière de retraite et engagements similaires	13
2.2.4. Fonds dédiés – Tableaux de suivi	14
2.2.4.1. Tableau de variations des fonds dédiés sur subventions de fonctionnement affectés	15
2.2.4.2. Tableau de variations des fonds dédiés sur dons manuels, legs et donations affectés	16
2.2.4.3. Informations sur les fonds dédiés non utilisés	17
2.2.5. Etat des dettes	17
2.2.6. Détail des fournisseurs et comptes rattachés	17
2.2.7. Détail des dettes fiscales et sociales	18
2.2.8. Charges à payer	18
2.2.9. Autres informations significatives relatives au bilan	18

2.3. Tableau de suivi des legs	18
---------------------------------------	-----------

3. Informations relatives au compte de résultat	19
--	-----------

3.1. Compte de résultat	19
--------------------------------	-----------

3.1.1. Ventilation des produits d'exploitations	19
3.1.2. Charges et produits exceptionnels	19
3.1.3. Ventilation de l'effectif moyen des bénévoles	20
3.1.4. Frais remboursés aux Administrateurs dans l'exercice	21

3.1.5. Ventilation de l'effectif moyen des permanents	21
3.2. Contributions volontaires en nature	21
3.3. Informations concernant les contributions volontaires non comptabilisées : nature, importance (bénévolat, mise à disposition...)	21
3.4. Crédit-Bail	22
3.5. Certification du nombre d'adhérents	23
3.6. Engagements hors bilan	23
3.6.1. Engagements reçus	23
3.6.2. Engagements donnés	23
4. Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public	24
4.1. Règles et méthodes retenues pour l'établissement du CER	24
4.1.1. Définition des missions sociales	24
4.1.2. Définition des ressources collectées auprès du public	24
4.1.3. Faits significatifs de l'exercice relatifs à la générosité du public et aux Campagnes d'Appel à la Générosité du Public	24
4.2. Informations sur les ressources	25
4.2.1. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	25
4.2.2. Autres fonds privés	25
4.2.3. Subventions et autres concours publics	25
4.2.4. Autres produits	26
4.2.5. Reprises de provisions	26
4.2.6. Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	26
4.3. Informations sur les emplois	27
4.3.1. Règles d'affectation des coûts directs et indirects	27
4.3.2. Missions sociales (actions réalisées directement et versements à d'autres organismes)	28
4.4. Frais de recherche de fonds	28
4.5. Frais de fonctionnement	28
4.6. Frais de Personnel	29
4.7. Dotations aux provisions	29
4.8. Engagements à réaliser sur ressources affectées	29
4.9. Financement des investissements par l'Appel à la Générosité du Public	30
4.10. Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées	30
4.11. Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées	30
4.12. Variation des fonds dédiés collectés auprès du Public	31
4.13. Evaluation des contributions en nature	31

1. Faits majeurs de l'exercice

1.1. Principaux événements de l'exercice

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

- ✓ Départ à la retraite de Mme Christine Miguel, comptable au 30/06/2019
- ✓ Comptabilité de l'exercice entier effectué par Mme Céline DUPONT
- ✓ Relais pour la vie 7^{ème} Edition sur la commune de Tallard
- ✓ Aide financière du siège permettant de solder des factures marketing, un engagement pour la recherche et des cotisations statutaires 2016 et 2017

1.2. Principes comptables et dérogation

1.2.1. Présentation des comptes

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- le bilan,
- le compte de résultat,
- l'annexe.

1.2.2. Cadre légal de référence

Les comptes de l'association sont établis conformément aux règlements CRC 99.01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des Associations et Fondations et ANC n°2014-03 du 5 juin 2014.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Le CER est établi conformément au règlement CRC n°2008-12.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

1.2.3. Changements de méthode

1.2.3.1. Changements de méthode d'évaluation

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

1.2.3.2. Changements de méthode de présentation

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

1.2.3.3. Changements de méthode de comptabilisation

Aucun changement de méthode de comptabilisation n'est intervenu au cours de l'exercice.

1.2.4. Dérogation comptable

La cotisation de 10% que le Comité Départemental verse au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars 2020 ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour fin 28 février 2020.

1.3. Durée et période de l'exercice comptable

La durée de l'exercice comptable est de 12 mois, ce dernier coïncide avec l'année civile soit du 1^{er} janvier au 31 décembre.

2. Informations relatives au bilan

2.1. Actif

2.1.1. Tableau de variations des immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition (méthode des coûts historiques).

<i>Rubriques (en euros)</i>	<i>Valeur brute à l'ouverture de l'exercice</i>	<i>Augmentations</i>	<i>Diminutions</i>	<i>Valeur brute à la clôture de l'exercice</i>
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	211 361,19	1 370,19	5 681,43	207 049,95
Immobilisations financières	20 760,00	320,00		21 080,00
TOTAL	232 121,19	1 690,19	5 681,43	228 129,95

2.1.2. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.2.1. Principaux mouvements

Principales acquisitions effectuées par l'association au cours de l'exercice :

- 1 ordinateur fixe 1370.19 €

Principales sorties (cédées, mises au rebut...) effectuées par l'association au cours de l'exercice :

- Mises au rebut
 - 1 fax (199.73 €)
 - 1 ordinateur portable (649.00 €)
 - 1 ordinateur portable (1299.00 €)
 - 1 écran plat (316.94 €)
 - 1 ordinateur portable (900.00 €)

Total : 3364.67 €

2.1.3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (méthode des coûts historiques), après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Les frais d'acquisition sont compris dans le coût d'entrée des immobilisations.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.3.1. Principaux mouvements

Les principaux investissements réalisés au cours de l'exercice sont les suivants :

(a détaillé ou indiqué **NEANT**)

Nature de l'immobilisation (en euros)		Investissements directs	
1 ordinateur pro			1 370.19

Les principales sorties d'immobilisations corporelles sont les suivantes :

- Mise au rebut matériel de bureau et informatique (3364.67 €) et matériel informatique (2316.76 €)

2.1.3.2. Crédit-bail / leasing

Valeur d'origine (en euros)	Terrain	Construction	Installation Matériel	Autres
Amortissement				0
cumul exercices antérieurs				0
dotation de l'exercice				0
TOTAL	0	0	0	0

2.1.4. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

2.1.4.1. Tableau de variations détaillé des immobilisations financières

Types d'immobilisations (en euros)	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Participations	20 760,00	320,00		21 080,00
Créances rattachées à des participations				-
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				-
Autres titres immobilisés				-
Prêts				-
TOTAL	20 760,00	320,00	-	21 080,00

2.1.5. Tableau de variations des amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire, sur la durée de vie estimée des actifs concernés.

Rubriques (en euros)	Amortissements cumulés au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions d'amortissements de l'exercice	Amortissements cumulés à la fin de l'exercice
Amort.immob.incorporelles Amort.immob.corporelles	89 518,11	4 749,34	5 681,43	88 586,02
TOTAL	89 518,11	4 749,34	5 681,43	88 586,02

2.1.5. 1. Méthode d'amortissement

TYPES D'IMMOBILISATIONS	Mode Linéaire	DUREE
Logiciel	"	3
Terrain	"	-
Bâtiment structure	"	50
Bâtiment charpente, couverture & étanchéité	"	
Bâtiment façade & ravalement	"	25
Bâtiment chauffage	"	15
Bâtiment plomberie & électricité	"	15
Bâtiment menuiseries extérieures	"	25
Bâtiment ascenseur	"	25
Bâtiment peinture & revêtement des sols	"	20
Aménagement & agencements des bureaux	"	15
Aménagement des bureaux chauffage	"	10
Aménagement des bureaux plomberie	"	15
Aménagement des bureaux menuiseries extérieures	"	25
Aménagement des bureaux peinture & revêtement sol	"	25
Matériel de Bureau	"	15
Matériel de Transport	"	3
Conteneurs	"	4
Matériel Informatique	"	3
Mobilier de Bureau	"	3
		5

2.1.6. Evaluation des stocks

Les produits destinés à la vente (lithographie, tee-shirt, porte-clés, etc...) sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Le coût d'achat est composé uniquement du prix d'achat.

La documentation ainsi que les calendriers ne sont pas appréhendés dans les stocks. Ils font l'objet d'une comptabilisation en charges de l'exercice.

En fin d'exercice, si le prix de vente de l'article est inférieur au prix de revient, une dépréciation est calculée et comptabilisée.

Un inventaire physique est pratiqué à chaque exercice en décembre.

2.1.7. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsqu'un litige est avéré.

Créances (a)	Montant brut (en euros)	Liquidité de l'actif	
		Échéance à moins d'1 an	Échéance à plus d'1 an
Créances de l'actif immobilisé	-		
Créances rattachées à des participations	-		
Prêts (1)	-		
Autres	-		
Créances de l'actif circulant	24 607,94		
Créances clients et comptes rattachés	-		
Autres	24 607,94	24 607,94	
Charges constatées d'avance	-		
TOTAL	24 607,94	24 607,94	0

(1) dont prêts accordés en cours d'exercice

et dont prêts récupérés en cours d'exercice

(a) non compris les avances et acomptes versés sur commandes en cours

2.1.8. Détail de l'actif circulant

Créances (en euros)	Montant brut	Degré d'exigibilité des créances		
		à moins 1 an	entre 1 an et 5 ans	à plus 5 ans
Actif circulant				
Usagers et comptes rattachés	0			
Personnel	0			
Sécurité Sociale et autres organismes	0			
Etat et autres collectivités publiques	0			
Legs et dons à recevoir du Siège	13 850,15	13 850,15		
Legs et donations en cours (RUP)	-			
Débiteurs divers	-			
Autres créances	646,79	646,79		
Produits à recevoir	10 111,00	10 111,00		
Charges constatées d'avance	-			
TOTAL	24 607,94	24 607,94	0	0

2.1.9. Produits à recevoir

(a détaillé ou indiqué **NEANT**)

- Subvention KIABI	10 111 €
-	
TOTAL	10 111 €

2.1.10. Charges constatées d'avance

(a détaillé ou indiqué **NEANT**)

- NEANT	
-	
TOTAL	€

2.1.11. Valeurs mobilières de placements, comptes à terme et livrets

Nature des Placements (en euros)	Valeur comptable du portefeuille au 31/12/2019 (1)	Valeur boursière au 31/12/2019 (2)	Plus ou moins value latente (3) (3)=(2)-(1)	Provision pour dépréciation (4)=(2)<(1)	(+) Values réalisées	(-) Values réalisées
Compte : 5030 ACTIONS • Actions (investissement direct) • Actions pures (OPCVM)			0			
Compte : 5060 OBLIGATIONS • Obligations (investissement direct) • OPCVM Obligations			0			
Compte : 5070 BONS DU TRESOR & BON DE CAISSE A COURT TERME			0			
Compte : 5080 AUTRES VALEURS MOBILIERES • Sicav de Trésorerie • Fonds Commun de Trésorerie • Sicav & Fonds Communs Monétaires						
COMPTE : 512XXXXX ET 517XXXXX						
Comptes à Terme et comptes sur livrets						
Livrets A	38 631,60					
Livrets B						
TOTAL	38 631,60	0	0	0	0	0

2.2. Passif

2.2.1. Fonds associatifs

VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS (en euros) EXERCICE 2019

N° plan comptable et intitulé	A Montant au 31/12/2018	B Diminution	C Augmentation	D Montant au 31/12/2019
Fonds propres	94 807,52	23 688,69	88 455,20	71 181,83
10220000 - Fonds de dotation (1)				-
10630000 - Fonds de réserve statutaire				-
10650000 - Fonds de réserve générale	94 870,52	23 688,69		71 181,83
10688400 - Fonds de réserve pour missions spécifiques				-
11000000 - Report à nouveau créditeur				-
11900000 - Report à nouveau débiteur				-
12000000/12900000 - Résultat de l'exercice 2018 (2)		23 688,69		- 23 688,69
Résultat de l'exercice			88 455,20	88 455,20
Autres Fonds associatifs	-	-	-	-
10351000 - Legs assorties d'une condition sur biens durables				-
10360000 - Libéralités assorties d'une condition				-
13100000/13900000 - Subventions d'investissement				-
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS	94 807,52	23 688,69	88 455,20	159 637,03

(1) Uniquement pour les CD reconnus d'utilité publique suivant l'article 20 des statuts de la Ligue

(2) Résultat 2018 à affecter excédent ou déficit

2.2.2. Provisions pour risques et charges

Une provision est constatée lorsque trois conditions simultanées sont réunies :

- l'existence d'une obligation légale, réglementaire, contractuelle ou implicite à l'égard d'un tiers à la date de clôture,
- une sortie probable ou certaine de ressources, sans contrepartie attendue au moins équivalente,
- une évaluation fiable du montant de l'obligation.

Cette provision est évaluée pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaires à l'extinction de l'obligation.

2.2.2.1. Tableau de variations des provisions pour risques et charges

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (en euros)	<u>Provisions</u> Au début de l'exercice	<u>Augmentations</u> Dotations de l'exercice	<u>Diminutions</u> Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice	Informations sur les provisions (*)
	CN° : 15	CN° 681500	Provisions utilisées CN° 781500		
15110000 provision pour litige				-	
15160000 provision pour risque d'emploi				-	
15180000 autres provisions pour risques				-	
15300000 provision pour pension et obligations similaires	21 384,00	843,00	13 212,00	9 015,00	IDR
TOTAL	21 384,00	843,00	13 212,00	9 015,00	

(*) Informations sur les passifs éventuels ne pouvant être évalués de façon fiable, incertitude sur l'échéance ou l'évaluation, mention portant sur l'impossibilité de fournir des informations

2.2.3. Engagements pris en matière de retraite et engagements similaires

<i>Provisionné</i>	<i>Non provisionné</i>	<i>Total</i>
9 015,00		9 015,00

- Principales hypothèses économiques retenues :

L'engagement de retraite est calculé selon la méthode suivante :

Le calcul ne résulte pas d'une évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié selon les hypothèses suivantes :

- Age de départ à la retraite retenu est de 63 ans.
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

2.2.4. Fonds dédiés – Tableaux de suivi

Les fonds dédiés enregistrent la part des ressources de l'exercice affectées par des tiers financeurs à des projets définis qui n'a pu être utilisée en partie ou en totalité dans l'exercice conformément aux engagements pris à leur égard.

2.2.4.1. Tableau de variations des fonds dédiés sur subventions de fonctionnement affectées

(en euros)

<i>Situations</i>	<i>Montant initial</i>		<i>Fonds à engager au début de l'exercice (19)</i>	<i>Utilisation en cours d'exercice (7894)</i>	<i>Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées (6894)</i>	<i>Fonds restants à engager en fin d'exercice (19)</i>
	<i>Année</i>	<i>Montant</i>				
Ressources						
Subvention						0
						0
						0
						0
						0
<i>sous-total</i>		0	0	0	0	0
Subvention provenant du Siège						0
						0
						0
						0
						0
						0
<i>sous-total</i>		0	0	0	0	0
TOTAL		0	0	0	0	0

2.2.4.2. Tableau de variations des fonds dédiés sur dons manuels, legs et donations affectés

(en euros)

<i>Situations</i> <i>Ressources</i>	<i>Montant initial</i>		<i>Affectation initiale</i> (1)	<i>Fonds à engager au début de l'exercice (19)</i>	<i>Utilisation en cours de l'exercice (7895 ou 7897)</i>	<i>Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées (6895 ou 6897)</i>	<i>Fonds restants à engager en fin d'exercice (19)</i>
	<i>Année</i>	<i>Montant</i>					
Dons manuels							
Don polyclinique	2016	1 500,00	Soins de support Recherche	867,00	867,00		-
Don adhérent	2018	1 000,00		1 000,00	-		-
							1 000,00
							-
							-
							-
							-
<i>sous-total</i>			-	1 867,00	867,00	-	1 000,00
Legs et donations							
							-
							-
							-
							-
							-
							-
<i>sous-total</i>			-	-	-	-	-
TOTAL			-	-	-	-	-

(1) Affectation exemple : recherche

2.2.4.3. Informations sur les fonds dédiés non utilisés

Concerner les projets pour lesquels il n'y a eu aucune dépense significative au cours des deux derniers exercices (**rédigé un texte ou indiqué NEANT**).

2.2.5. Etat des dettes

<i>Dettes (en euros)</i>	<i>Montant brut</i>	<i>Degré d'exigibilité du passif</i>		
		<i>Échéances à moins 1 an</i>	<i>Échéances entre 1 an et 5 ans</i>	<i>Échéances à plus 5 ans</i>
Emprunts obligataires convertibles	-			
Autres emprunts obligataires	-			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-			
Emprunts et dettes financières divers	-			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	26 951,68	26 951,68		
Dettes fiscales et sociales	9 610,87	9 610,87		
Dettes sur les immobilisations et comptes rattachés	-			
Autres dettes	19 694,58	19 694,58		
Legs et donations en cours (RUP)	-			
Produits constatés d'avance	-			
TOTAL	56 257,13	56 257,13	-	-

2.2.6. Détail des fournisseurs et comptes rattachés

• Comptes fournisseurs intragroupe	14533.14 €
• Comptes factures non parvenues...	5396.08 €
• Comptes fournisseurs intragroupe non parvenues	7022.46 €
TOTAL	26951.68 €

2.2.7. Détail des dettes fiscales et sociales

• Organismes sociaux	€
CEA	4232.00 €
Mutuelle	390.33 €
TOTAL	4622.33 €
• Taxes dues sur les rémunérations	€
Taxe sur les salaires	€
Formation professionnelle	1444.00€
TOTAL	1444.00€
• Dettes concernant les congés payés	€
Dettes congés à payer	2478.00 €
Prov. charges sociales s/dettes congés à payer	1066.54 €
TOTAL	3544.54 €

2.2.8. Charges à payer

- Recherche	19653.18 €
- Note de frais 12/19	41.40 €
TOTAL	19694.58 €

2.2.9. Autres informations significatives relatives au bilan

2.3. Tableau de suivi des legs

Legs et donations acceptés par l'association pour lesquels l'autorité administrative n'a plus de droit d'opposition en cours à la fin de l'exercice	Legs et donations à recevoir	Solde des legs et donations en début d'exercice (475)	Legs et donations reçus (encaissement)	Décassements et virements pour affectation définitive	Solde des legs et donations en fin d'exercice (475)
					0
					0
					0
					0
					0
					0
TOTAL	0	0	0	0	0

3. Informations relatives au compte de résultat

3.1. Compte de résultat

3.1.1. Ventilation des produits d'exploitation

Tableau de répartition des produits d'exploitation	Montant
Ventes	323.00
Prestations de services et produits d'activités annexes	12039.32
Subventions et parrainage (dont 70174.98 € du siège de la fédération)	85 321.98
Reprise sur Provision	13212.00
Cotisations	13672.00
Dons	126922.20
Legs et donations	13850.15
Autres produits	
TOTAL	265340.65

Les informations significatives doivent faire l'objet d'un commentaire approprié

3.1.2. Charges et produits exceptionnels

Le résultat exceptionnel est d'un montant de 1381.82 Euros

Il se compose de produits exceptionnels d'un montant de 1387.39 Euros
Correspondant à correction dossiers de secours antérieurs à 2019.

Et de charges exceptionnelles d'un montant de 5.57 Euros
Correspondant à arrondis CEA.....

3.1.3. Ventilation de l'effectif moyen des bénévoles

	<i>Nombre de personnes</i>	<i>Nombre d'heures de bénévolat dans l'année</i>	<i>Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)</i>	<i>Valorisation en Euros (2)</i>
ADMINISTRATEURS ELUS Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes etc....	8			
BENEVOLES "ADMINISTRATIFS" Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc....) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.	18	254	0,15	3822,70
BENEVOLES DE TERRAIN (y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales) - Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, dans les espaces de rencontre etc.... - Information dans le domaine de l'éducation à la santé, du dépistage, conférences, réunions... - Organisation de manifestations - Communication, démarches auprès des médias - Ventes au profit du CD - Collecte de matériels (cartouches, téléphones...) - Quête sur la voie publique ou à domicile - Démarches auprès des notaires, des entreprises... - Autres.	49	2026	1,23	30491,30
TOTAUX	75,00	2 280,00	1,39	34 314,00

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=15,05 € (nbre heure équivalent temps plein x 15,05 €), ou renseigné par le calcul de GABES

3.1.4. Frais remboursés aux Administrateurs dans l'exercice

Compte Comptable	Nature	Montant en €
62510000 voyage et déplacement	frais de transport et hébergement	0
62570000 réception	restauration	0
...		0
...		0
TOTAL		0

(note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité)

3.1.5. Ventilation de l'effectif moyen des permanents

PERMANENTS	Nombre de personnes	nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps (1)
Personnel salarié	3	4120	2,26
Personnel mis à disposition			0
CES et/ou Autres...			0

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

3.2. Contributions volontaires en nature

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	Montant en euros
Valorisation du bénévolat	SMIC 2019 X 1,5	34 144,56
Dons en marchandises	Prix de revient	3 746,39
Abandon de frais	Barème LNCC 2019	4 895,76
TOTAL		42 786,71

Exemple : Valorisation des locaux mise à disposition, abandon des frais des bénévoles

L'ensemble des contributions volontaire en nature qui ont pu faire l'objet d'une valorisation est comptabilisé en compte de classe 8.

L'évaluation financière du bénévolat se calcule sur la base du taux horaire de 1,5 fois le SMIC.

3.3. Informations concernant les contributions volontaires non comptabilisées : nature, importance (bénévolat, mise à disposition...)

- Mise à disposition d'une cave (stockage de matériel, documents et archives)
- Mise à disposition de personnel et matériel pour le Relais pour la vie sur la commune de Tallard

3.4. Crédit-bail

Retraitements des crédits-bails					
	Terrains	Constructions	Installations matériel et outillage	Autres	TOTAL
Valeurs d'origine					
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs					
- dotation de l'exercice					
sous-total	0	0	0	0	0
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs					
- exercice					
sous-total	0	0	0	0	0
Redevances restant à payer					
- à un 1 au plus					
- à 5 ans au plus					
- à plus de 5 ans					
sous-total	0	0	0	0	0
Valeur résiduelle					
- à 1 an au plus					
- à plus d'1 an et 5 ans au plus					
- à plus de 5 ans					
sous-total	0	0	0	0	0
Montants pris en charge dans l'exercice	0	0	0	0	0

3.5. Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à
1709 membres

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29
Juin 2001.

3.6. Engagements hors bilan

3.6.1. Engagements reçus

- Legs et donations (ne concerne que les Comités RUP)

Legs nets à réaliser (en euros)		2018
Acceptés par les organes statutairement compétents		
Autorisés par l'organisme de tutelle		
Non-opposition de l'organisme de tutelle		
Assurance-vie		

- Autres

3.6.2. Engagements donnés

A préciser

4. Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

4.1. Règles et méthodes retenues pour l'établissement du CER

4.1.1. Définition des missions sociales

ACTIONS DE RECHERCHE

« Dans le cadre de la mission Recherche, La Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission ».

ACTIONS EN DIRECTION DES MALADES

« Dans le cadre de la mission Actions pour les malades, La Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission. »

ACTIONS D'INFORMATION ET DE PREVENTION, DEPISTAGE

« Dans le cadre de la mission Information Prévention Dépistage, La Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage. »

ACTIONS DE FORMATION

« Dans le cadre de la mission de Formation, La Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenant dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales. »

4.1.2. Définition des ressources collectées auprès du public

RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC

« Tous les produits (dons, legs et produits divers) qui émanent du public (personnes physiques et morales) affectés ou non affectés, sans contrepartie et sans contractualisation y compris les produits annexes. »

Ces produits sont identifiés selon un plan analytique

4.1.3. Faits significatifs de l'exercice relatifs à la générosité du public et aux campagnes d'Appel à la Générosité du Public

Don moyen : 81.68 € (comptes 754&756/Nb adhérents) en augmentation de 16 % (70.41 € en 2018) malgré une légère baisse du nombre d'adhérents.

4.2. Informations sur les ressources

4.2.1. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public

AUTRES PRODUITS LIÉS À L'APPEL À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	Montant en Euros
Manifestations	12063,32
Ventes (dont abonnement à vivre)	299
Prestations et autres ventes	0
Activités de récupération	0
Produits financiers	662,91
Autres produits affectés aux missions sociales	
TOTAL	13025,23

4.2.2. Autres fonds privés

Cette rubrique regroupe le mécénat et le parrainage.

L'ensemble de ces ressources est principalement affecté aux missions sociales.

AUTRES FONDS PRIVÉS	Montant en Euros
Mécénat	1000
Parrainage et recherche partenariat	
TOTAL	1000

4.2.3. Subventions et autres concours publics

Cette rubrique regroupe l'ensemble des subventions publiques reçues par l'association. Elles sont affectées aux missions sociales ou au fonctionnement de l'Association.

SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS	Montant en Euros
Etat	
Cee	
Collectivités locales	4200
Autres organismes	
Autres subventions affectées aux missions sociales	81121,98
TOTAL	85321,98

4.2.4. Autres produits

AUTRES PRODUITS	Montant en Euros
Cotisations	1 3672
Autres produits d'activités annexes et prestations	0
Transfert de charges	0
Produits exceptionnels	1 387,39
TOTAL	15059,39

4.2.5. Reprises de provisions

Il s'agit de reprise sur les provisions Indemnités de Départ à la retraite d'un montant de 13212.00 euros

4.2.6. Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs

REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS	Montant en Euros
Report de ressources sur subventions affectées	
Report de ressources sur dons manuels affectés	867
Report de ressources sur legs & donations affectés	
TOTAL	867

4.3. Informations sur les emplois

4.3.1. Règle d'affectation des coûts directs et indirects

La structure du compte d'emploi des ressources est établie à partir de la balance analytique et du plan budgétaire par secteur d'activité.

Définition des coûts directs et indirects :

Les charges directes sont inscrites selon leurs affectations suivant le plan comptable général et analytique.

Les charges indirectes sont des charges de structure qui sont imputées sur d'autres rubriques en fonction d'une règle d'affectation préalable. La méthode d'affectation des coûts indirects est définie de la façon suivante au prorata temporis de l'occupation des locaux et garde un caractère permanent. Cette méthodologie a été validée par le Conseil d'Administration en date de mars 2010.

(Seul les frais répartis sont à indiquer dans le tableau ci-dessous)

CHARGES INDIRECTES REPARTIES	Total	Missions Sociales	Frais d'Appel	Frais de fonctionnement
Charges de copropriété		1203,25		133,7
Assurance		653,95		72,66
Electricité & eau		1012,04		143,57
Téléphone		683,58		368,16
Affranchissement		120,54		264,61
Autres : maintenance et taxe foncière		1401,25		273,72

4.3.2. Missions sociales (actions réalisées directement et versements à d'autres organismes)

MISSIONS SOCIALES REALISEES EN FRANCE	
	Montant en Euros
Actions pour les malades	68678,43
Actions d'information, Prévention, Dépistage	16837,5
Actions de Formation	
Actions de Recherche	3141,1
S.P.S.	575,05
TOTAL	89232,08

4.4. Frais de recherche de fonds

Il s'agit des frais d'appel à la générosité du public, ainsi que les frais de recherche des autres fonds privés, pour un montant de 53087,83 euros

4.5. Frais de fonctionnement

FRAIS DE FONCTIONNEMENT	Montant en Euros
Frais d'information et de communication	1475,22
Frais de gestion	13150,88
Frais formation administrative	8069,49
Impôts et taxes	142,7
Cotisation statutaire 10%	9770,46
Charges financières	119,18
Dotations aux amortissements	4749,34
Charges exceptionnelles	5,57
TOTAL	37482,84

4.6. Frais de Personnel

L'ensemble des frais de personnel sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondant selon une clé de répartition, sous les rubriques suivantes :

- Actions en direction des malades	38973.76 euros
- Actions d'information de prévention et de dépistage	12922.87 euros
- Actions de formations	0 euros
- Actions de recherche	0 euros
- Communication	euros
- Frais d'appel aux dons et legs	29758.75 euros
- Frais de fonctionnement	15636.08 euros

4.7. Dotations aux provisions

Il s'agit de dotations aux provisions d'un montant de euros.

4.8. Engagements à réaliser sur ressources affectées

ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES		Montant en Euros
Engagement à réaliser sur subventions affectées		
Engagement à réaliser sur dons manuels affectés		
Engagement à réaliser sur legs donations affectés		
TOTAL		0

4.9. Financement des investissements par l'Appel à la Générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'appliquent à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Date d'acquisition	Nature de l'immobilisation	montant brut	subv d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la Générosité du Public	dotation brute	dotation à neutraliser
2009							
2010							
2011							
2012							
2013							
2014							
2015							
2016							
2017							
2018							
2019							
TOTAL							

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayants financées.

4.10. Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées.

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CER (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

4.11. Report de ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées.

Le solde disponible des ressources collectées auprès du Public non affectées et non utilisées au 31 décembre s'élève à – 120301.09 €.

Ce dernier correspond au cumul du report des ressources au 1^{er} janvier 2019 - 132312.46 €, des ressources collectées auprès du Public au cours de l'exercice. 152797.58 € corrigé de la variation des fonds dédiés collectés auprès du Public 867.00 € et diminué des emplois financés par les ressources collectées auprès du Public 141653.21 €.

Ce solde sera reporté à l'ouverture de l'exercice suivant.

Si ce solde est négatif, veuillez remplir le paragraphe ci-dessous, dans le cas contraire merci de le supprimer

A la clôture de l'exercice ce solde est négatif. Notre association s'est interrogée sur les facteurs qui ont conduit à ce résultat. Après analyse, il apparaît que ce déséquilibre trouve son origine dans le caractère forfaitaire de la méthode de détermination du solde initial de la première année prévue dans le règlement CRC n°2008-12 du 7 mai 2008. Nous avons identifié que le montant de la part de générosité du public a été minimisé car les exercices de référence 2006-2007-2008 n'étaient pas représentatifs en matière de structure des ressources.
Par ailleurs, le solde T7 est fonction de la méthode de financement des emplois par la générosité du public. Une réflexion est en cours afin de rétablir l'équilibre de ce solde.

4.12. Variation des fonds dédiés collectés auprès du Public

Il s'agit de la variation des fonds dédiés sur dons affectés et sur legs affectés par les tiers financeurs. Cette variation s'élève à 1000 € dont 1000 € d'engagement, et 867 € de reprises d'engagement sur ressources affectées (cf tableau 2.2.4.2)

4.13. Evaluation des contributions volontaires en nature

(Cf. 3.1.3 et 3.2)

La répartition est faite par nature et par affectation analytique, suivant les postes « missions sociales », « frais de recherche de fonds », et les « frais de fonctionnement »

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (en euros)		Bénévolat	Prestations en nature	Dons en nature
Missions Sociales		18096,88		
Frais de recherche de fonds		16473,03		
Frais de fonctionnement		4612		
TOTAL		39181,91		

Synthèse du compte d'emploi des ressources

COMITÉ DES HAUTES ALPES - Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019 - arrêté à fin Décembre 2019

EMPLOIS	Emplois de 2019 = compte de resultat(1)	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur 2019 (3)	RESSOURCES	Ressources collectées sur 2019 = compte de résultat(2)	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2019 (4)
			REPORT DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES		-132312.48
1-MISSIONS SOCIALES	89232.08	83381.21	1- RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC	152797.58	152797.58
1.1 Réalisation en France	89232.08		1.1 Dons et legs collectés	139772.35	
Actions réalisées directement	86090.98		Dons manuels non affectés	125275.20	
Versements à d'autres organismes agissant en France	3141.10		Dons manuels affectés	647.00	
			Legs et autres libéralités non affectés	0.00	
			Legs et autres libéralités affectés	13850.15	
1.2 Réalisées à l'étranger	0.00		1.2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	13025.23	
Actions réalisées directement	0.00				
Versements à un organisme central ou d'autres organismes	0.00				
2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	53087.83	34376.05	2- AUTRES FONDS PRIVES	1000.00	
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	48558.74		3- SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS	85321.98	
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés	4529.09		4- AUTRES PRODUITS	15059.39	
2.3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	0.00				
3- FONCTIONNEMENT GENERAL	37482.84	22851.78			
	0.00	140609.04			
I- TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	179802.75		I- TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT.	254178.95	
II- DOTATIONS AUX PROVISIONS	0.00		II-REPRISES DES PROVISIONS	13212.00	
III-ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	0.00		III-REPORT DES RESSOURCES AFFECTÉES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTERIEURS	867.00	
			IV- VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC (CF TABL. FONDS DEDIES)		867.00
IV-EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	88455.20		V- INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	0.00	
V- TOTAL GENERAL	288257.95		VI- TOTAL GENERAL	268257.95	
V- Part acqu.immob.brutes de l'Exe financées par les ressources coll.aup.public		1370.19			
VI- Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées		326.02			
VII- Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		141653.21	VI- Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public.		141653.21
			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES		-120301.06
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
Missions sociales	18098.88		Bénévolat	35355.52	
Frais de recherche de fonds	16473.03		Prestations en nature	0.00	
Frais de fonctionnement et autres charges	4812.00		Dons en nature	3826.39	

AJC AUDIT
Société de Commissariat aux Comptes
L'Agora - Bât. A8
Chemin Champ de Prunier - 04100 MANOSQUE
N° RCS Manosque 451 301 865



**Commissaires aux
Comptes Associés**
SOCIÉTÉ INSCRITE SUR LA LISTE
DES SOCIÉTÉS DE LA COMPAGNIE
RÉGIONALE DES COMMISSAIRES
AUX COMPTES PRÈS LA COUR
D'APPEL D'AIX-EN-PROVENCE

Isabelle Candaele
Laurent Borg
Commissaires aux comptes

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

LIGUE CONTRE LE CANCER

Comité Départemental des Hautes Alpes
Résidence le Théâtre 150Bd G. Pompidou
05000 Gap

EXERCICE 31 DECEMBRE 2019



**Commissaires aux
Comptes Associés**
SOCIÉTÉ INSCRITE SUR LA LISTE
DES SOCIÉTÉS DE LA COMPAGNIE
RÉGIONALE DES COMMISSAIRES
AUX COMPTES PRÈS LA COUR
D'APPEL D'AIX-EN-PROVENCE

Isabelle Candaele
Laurent Borg
Commissaires aux comptes

Aux membres de l'association,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre association, nous devons vous présenter notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à Manosque, le 18 mars 2020

Isabelle CANDAELE
*Commissaire aux comptes,
Gérante et signataire désignée*

AJC AUDIT

Société de Commissariat aux Comptes

L'Agora - Bât A8
Chemin Champ de Prunier - 04100 MANOSQUE

N° RCS Manosque 451 301 865